

ARMES ATOMIQUES TACTIQUES

La première chose à faire en ce domaine est de définir ce qu'on entend par "arme atomique tactique". Ceci étant fait, il faudra également envisager par quels moyens seront recherchés et découverts les objectifs justiciables de ces armes.

Une définition de l'arme atomique tactique pourrait découler de ce que ces armes étant faites pour attaquer des objectifs militaires, les charges seraient limitées. Il ne saurait en effet être question d'attaquer un objectif militaire proche d'une ville avec une charge de 100 KT en raison des dangers qu'un projectile d'une telle puissance feraient courir à la population de la cité.

Cette considération conduirait de plus à imposer l'emploi d'un moyen de lancement ayant une précision suffisante.

L'arme atomique tactique serait alors une arme de puissance limitée lancée avec une grande précision. Cependant, il semble difficile de définir une charge maxima puisque la situation de l'objectif intervient. Isolé, il peut être attaqué avec la charge.

si forte soit-elle - nécessaire à sa destruction; enclavé ou proche d'une ville, il faut déterminer la charge minima susceptible de ne causer que des dégâts minimes aux troupes amies ou dans la population de ladite ville.

Alors se pose la question de la profondeur du dispositif ennemi dans laquelle les armes tactiques pourraient être employées. Il faut gêner l'arrivée des réserves ennemies; elles doivent donc être prises sous des feux atomiques loin de la ligne de contact, c'est-à-dire à environ 300 kilomètres de celle-ci.

Les engins I.C.B.M. et I.R.B.M. conçus pour transporter de puissantes charges à de très grandes distances ne sauraient entrer dans la catégorie des armes atomiques tactiques, ne resteraient donc utilisables pour lancer des projectiles de cette sorte que les engins équipant les forces terrestres et certains matériels des forces aériennes.

A une définition faisant état d'une charge et d'une distance maxima s'en substituerait une autre qui ne tiendrait compte que de la nature militaire des objectifs et du moyen de lancement, étant entendu que les dégâts répétés sur les agglomérations entraîneraient ipso facto une riposte de même nature.

Bien entendu, pour être applicable, cette formule devrait recevoir l'approbation de l'ensemble des nations. Un tel accord suppose une entente à un échelon plus élevé sur l'interdiction de l'emploi des armements atomiques stratégiques. Or, nous n'en sommes pas encore là.

o o

Ceci étant dit, examinons ce que nous trouvons en matière d'objectifs atomiques. Nous en distinguerons de deux natures: ceux fixés d'avance, que nous appellerons automatiques et ceux qui ne peuvent être fixés d'avance et que nous appellerons objectifs d'opportunité.

Les objectifs automatiques sont ceux qui font l'objet de plans, établis à l'avance et sur lesquels l'attaque peut être déclenchée au moment voulu. Ils possèdent une certaine stabilité. Dans cette catégorie, nous trouverons les sites fixes de lancement, certains complexes logistiques, les objectifs géographiques (carrefours importants, ponts, ouvrages d'art, etc...).

Les objectifs d'opportunité sont ceux qui ne peuvent être attaqués au-delà d'un certain délai. Ceci va des réserves ennemies, des colonnes ennemies en mouvement, du dispositif en général aux objectifs qui seront créés par des manoeuvres. Tous ces objectifs demandent une source de renseignements pour être détectés.

Certes, les procédés de recherches de renseignements ont fait de réels progrès, les caméras photographiques et la télévision équipent les véhicules de recherches, avions ou Drones(1). Mais tous ces moyens sont des objectifs pour l'aviation ennemie. Ainsi, la recherche des renseignements en vue de l'utilisation d'armes atomiques devra-t-elle être sérieusement étudiée. Elle conditionne leur emploi.

En conclusion, avoir des armes atomiques tactiques est indispensable. Mais, pouvoir les utiliser suppose l'existence de moyens de recherche de renseignements valables. Sans eux, seul l'emploi a priori avec tous les aléas qui en découlent est possible. Or, on peut dire que ces moyens de recherche ne sont pas encore suffisants.

Reproduit de l'hebdomadaire "La vie militaire"
paru le vendredi 10 Mars 1961